

Rendez
vous en
France

LE SALON

www.rendezvousenfrance.pro

Le salon Rendez-vous en France, un événement toujours plus responsable

Depuis plusieurs années, Atout France s'attache à limiter l'empreinte environnementale de ses événements.

Concevoir une manifestation éco-socio-responsable c'est intégrer, dans l'organisation de l'évènement, une dimension développement durable. L'ambition de cette démarche repose sur la prise en compte des impacts liés à la tenue d'une manifestation sur le plan social, environnemental, économique et culturel.

Celle de Atout France à travers cette démarche est d'effectuer des choix encore plus responsables, à chaque étape de l'organisation du salon, de définir des pistes de réflexion et des propositions d'actions.

Par exemple, sur le salon Rendez-vous en France, beaucoup de mobiliers sont loués et les moquettes sont recyclées.

Atout France est également vigilante quant à la réduction des déchets (des fontaines à eau sont par exemple installées afin d'éviter les bouteilles en plastique individuelles), mais également quant à la diminution du gaspillage alimentaire et à l'utilisation de produits de saison, issus de circuits courts, pour les repas proposés.

Concernant les transferts entre les différents sites du salon (hôtels – parc des expositions – soirées), les transporteurs sont choisis notamment en fonction de leur démarche environnementale et le nombre de véhicules utilisés est optimisé.

Enfin, un bilan carbone du salon sera à nouveau réalisé en 2020. Cela n'avait pas été effectué depuis l'édition 2013. Il permettra de faire une nouvelle photographie de l'évènement en termes de production de CO₂ et d'identifier les marges de progression pour un évènement plus durable. Des mesures de compensations seront étudiées et sont budgétées.

Air France, transporteur officiel du salon engagé en faveur du développement durable

Air France est engagée depuis de nombreuses années pour réduire l'impact de son activité sur l'environnement et proposer à ses clients un voyage responsable, à travers des actions concrètes : moderniser sa flotte, favoriser l'éco-pilotage, réduire le poids à bord de ses avions, recycler les déchets, supprimer le plastique à usage unique... et son travail avec la fondation Solarimpulse pour développer des solutions durables pour l'aviation.

Air France est la 1^{ère} compagnie aérienne à s'engager à compenser de façon proactive les émissions de ses vols intérieurs. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2020 les émissions de CO₂ de 450 vols quotidiens sont compensées à 100%.

Air France a décidé d'accélérer ses engagements et se fixe un nouvel objectif à l'horizon 2030 : réduire de 50% ses émissions de CO₂ au passager/km par rapport à 2005, soit une consommation de carburant par passager aux 100 km inférieure à 3 litres.

Retrouvez sur le lien ci-après les engagements d'Air France en faveur du développement durable à l'horizon 2030 : https://youtu.be/PQ19Dy5bP_s